



université PARIS-SACLAY

ACTIONS SOCIALES MISES EN PLACE PAR L'UVSQ

Aide d'urgence : le FSDIE social

Dispositif d'urgence COVID 19 - achat d'ordinateurs reconditionnés

Le FSDIE social a été mis en place par l'UVSQ pour des aides d'urgence destinés aux étudiants ayant des difficultés passagères.

Une commission composée de représentants de la vie universitaire et de l'assistante sociale du CROUS rend sa décision sur l'attribution dans les jours suivants le dépôt de la demande.

Un dispositif spécifique a été mis en place pour cette période de confinement

> En savoir plus

Contact : fsdiesocial.vu@uvsq.fr.

Aide à l'achat d'un ordinateur portable reconditionné

Dispositif d'urgence COVID 19 - achat d'ordinateurs reconditionnés - Opération

terminée

Le dispositif d'achat d'ordinateurs reconditionnés pour les étudiantes et les étudiants qui ne seraient pas équipés est de nouveau mis en place par l'UVSQ. Cette aide est reconduite afin de soutenir les étudiantes et les étudiants qui auraient des difficultés pour acquérir un ordinateur, outil indispensable pour suivre ses études en distanciel. Cette aide concerne seulement les étudiants n'ayant pas d'ordinateur portable.

Afin que votre dossier soit complet, en complément de la saisie du formulaire, vous devrez adresser les documents suivants à : karima.ould-lamara@uvsq.fr

- La copie de votre carte étudiante
- une attestation sur l'honneur signée sur laquelle sera certifiée que vous ne bénéficiez pas d'ordinateur portable à ce jour

> Consultez les caractéristiques

Dans la limite des stocks disponibles

ATTENTION si votre demande est acceptée, vous devrez fournir par la suite :

Les pièces à fournir en fonction de votre situation (avis d'imposition des parents, un justificatif de ressources annuelles si les parents sont à l'étranger, tout document justifiant d'un changement de situation récente...)

Contact : fsdiesocial.vu@uvsq.fr.

> Téléchargez les informations légales

Prêt d'ordinateur

Si vous rencontrez des difficultés passagères, la DCVU dispose d'une dizaine d'ordinateurs pour un prêt de longue durée (plusieurs semaines) après avis de l'assistante sociale du CROUS.

Contact : vu@uvsq.fr

Remboursement des droits universitaires